

ASSOCIATION DU SOUVENIR AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE ET A LEUR CHEF LE GÉNÉRAL GOURAUD

JUIN 1955

Vie de l'Association

Le Conseil d'Administration, réuni le 18 novembre 1954, a fixé le programme de l'activité de l'Association au cours de l'année 1955. Il a été signalé dans un compte rendu des événements passés, l'affluence des adhérents de l'Association à la dernière Assemblée Générale, ce qui est un signe de la vitalité de notre Association très réconfortant quand on considère que notre Association a, maintenant, plus de trente années d'existence. Elle a, d'ailleurs, d'importants projets en vue.

Après bien des démarches, des entretiens et des correspondances, le Préfet de la Seine a, enfin, décidé de donner le nom du Général GOURAUD à la place du Champ de Mars. Cette place, située au carrefour de vastes avenues très fréquentées, dans le quartier de l'Ecole Militaire, à proximité des Invalides, convient pour porter le nom de l'illustre soldat, ancien Gouverneur Militaire de Paris. Cet emplacement conviendrait parfaitement pour l'érection d'une statue du Général. L'Association du Souvenir a mis ce projet à l'étude.

Pour l'année 1955, le Conseil d'Administration a examiné l'organisation des manifestations de l'Association.

Et, d'abord, la cérémonie annuelle en l'Eglise Saint-Louis des Invalides. Chaque année les organisateurs de cette cérémonie éprouvent des difficultés pour obtenir de l'Administration de l'Eglise des Invalides que la messe ait lieu à la date désirée. Le Conseil a pensé qu'il serait plus simple que la messe eut lieu à la même date chaque année. Après entente avec l'administration de l'Eglise, il a été décidé que la cérémonie annuelle aurait lieu le troisième dimanche d'octobre, à dix heures, soit pour l'année 1955, le dimanche 16 octobre.

L'Assemblée Générale Annuelle aura lieu le même jour, 16 octobre 1955, après la cérémonie des Invalides.

Nous demanderons au Comité de la Flamme de fixer la Cérémonie de la Flamme au même jour, si possible.

Voilà donc une date à retenir dès à présent. Elle sera rappelée en temps utile, à l'attention de nos adhérents, par une courte circulaire qui donnera les formules de pouvoir pour l'Assemblée Générale.

PÉLERINAGE A NAVARIN

Le Conseil a fixé le pèlerinage à Navarin au dimanche 17 juillet, avec le programme suivant :

DIMANCHE 17 JUILLET 1955

Départ de PARIS : Gare de l'Est 7 h. — Arrivée à CHALONS : 9 h. 10.

Des cars seront devant la gare à la disposition des pèlerins.

Départ de CHALONS : 9 h. 30. — Arrivée à NAVARIN : 10 heures.

A 10 h. 30, messe pour les Morts à l'entrée des Ossuaires.

Absoute par Monseigneur l'Evêque de CHALONS, en présence des Autorités civiles et militaires et des Anciens Combattants.

A 11 h. 15, dépôt d'une couronne sur la tombe du Général GOURAUD par les représentants de la Rainbow Division, sonnerie aux morts, minute de silence et de recueillement, défilé des troupes américaines et françaises devant les Ossuaires.

11 h. 30 : visite de la Crypte par les pèlerins.

12 heures : départ pour le Cimetière de SOUAIN. Bénédiction des tombes.

13 heures : déjeuner en commun à SUIPPES (~~450 francs~~), Hôtel du Midi. Les pèlerins qui préfèrent emporter leur repas trouveront à SUIPPES un abri pour déjeuner.

14 heures : départ en cortège pour le Cimetière de SUIPPES. Bénédiction des tombes.

15 heures : départ pour CHALONS-Gare.

16 h. 06 : train pour PARIS. — Arrivée à PARIS : 18 h. 12

Prix du transport par cars : 250 francs.

Prix du déjeuner : 450 francs.

Les adhésions et participations doivent être adressées à :

MM. MULLER, Trésorier, 47, Faubourg Saint-Antoine, à PARIS (11^e). C.C.P. Paris 985-34,
ANTOINE, Délégué Général, 10, rue François, à CHALONS,

avant le 30 Juin 1955 dernier délai.

Toutes précisions utiles seront données sur demande accompagnée d'un timbre pour la réponse.

Nous espérons que les pèlerins seront plus nombreux que jamais à se réunir ce jour-là autour des ossuaires où reposent plus de dix mille morts des armées de Champagne et auprès du tombeau de leur chef, le Général GOURAUD.

